

Etablissements hospitaliers

140 personnes en réanimation

- 6 dans le Cher
- 18 en Eure-et-Loir
- 9 dans l'Indre
- 36 en Indre-et-Loire
- 13 en Loir-et-Cher
- 58 dans le Loiret

1 089 personnes de retour à domicile (1)

367 décès en établissement de santé (dont 91 résidents d'établissements médico-sociaux) (2)

- 56 dans le Cher
- 84 en Eure-et-Loir
- 63 dans l'Indre
- 57 en Indre-et-Loire
- 40 en Loir-et-Cher
- 67 dans le Loiret

4 867 cas confirmés issus des tests biologiques PCR

Les données sur le nombre de cas confirmés sont désormais disponibles au niveau régional

(1) Concerne les patients ayant été hospitalisés pour Covid-19 et de retour à domicile en raison de l'amélioration de leur état de santé.

(2) Les chiffres des personnes décédées sont cumulatifs depuis le début de l'épidémie

NB : Les chiffres mentionnés peuvent évoluer à la baisse, les établissements pouvant effectuer des corrections a posteriori (cas Covid infirmé).

Etablissements médico-sociaux

306 établissements médico-sociaux ayant effectué un signalement

2 386 résidents malades

- 1 243 confirmés Covid-19
- 1 143 cas possibles

308 résidents décédés dans leur établissement d'accueil (2)

- 63 dans le Cher
- 80 en Eure-et-Loir
- 65 dans l'Indre
- 31 en Indre-et-Loire
- 29 en Loir-et-Cher
- 40 dans le Loiret

En cas de symptômes (fièvre, sensation de fièvre, difficultés respiratoires), **contacter en priorité votre médecin traitant** et le Samu Centre 15 si votre état s'aggrave.



Se laver très régulièrement les mains



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Saluer sans se serrer la main, arrêter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

MESSAGES PRINCIPAUX

Coronavirus (COVID-19)

DESINFOX



Non, la vaccination des enfants n'est pas contre indiquée en période de COVID-19

Même en période d'épidémie, la vaccination des enfants reste primordiale pour leur santé. Le programme de vaccination de votre enfant ne doit pas être modifié. Sans vaccin, ils sont exposés à d'autres maladies infectieuses, parfois plus dangereuses que le COVID-19.



URGENT APPEL AUX DONNS

EQUIPEMENTS DE PROTECTION

MASQUES SURBLOUSES

PROTECTION CHEVELURE SURCHAUSSURES LUNETTES DE PROTECTION GANTS NON STERILES

RENDEZ-VOUS SUR CENTRE-VAL-DE-LOIRE.ARS.SANTE.FR



SAUVEZ DES VIES RESTEZ CHEZ VOUS